

FOOTBELGATE

Les pontes du football belge rattrapés par la justice

Le parquet fédéral veut envoyer 57 personnes, dont les Bayat, Venanzi, Van Holsbeeck, devant le tribunal correctionnel dans le cadre de l'enquête « mains propres ». Tout le gratin du football belge ou presque est concerné.

GUILLAUME RAEDTS

C'était inéluctable et cela a pourtant eu l'effet d'un tsunami sur le football belge. Plus de trois ans après le début du Footbelgate, le parquet fédéral a terminé son réquisitoire. L'instance judiciaire veut envoyer 57 personnes - 56 physiques, 1 morale (NDLR : Creative Management, société de Mogi Bayat) - devant le tribunal correctionnel d'Anvers. Si des noms attendus - Mogi Bayat, Herman Van Holsbeeck, Bruno Venanzi pour ne citer qu'eux - figurent dans cette longue et douloureuse liste, d'autres ont longtemps cru passer entre les mailles du filet. Le plus ronflant des « petits nouveaux », c'est Mehdi Bayat. Frère d'une figure clé du dossier - Mogi - mais surtout administrateur-délégué de Charleroi et ex-président de l'Union belge. Un travail de longue haleine auquel a fortement contribué Dejan Veljkovic, premier repenté de Belgique. Sans l'ancien joueur d'Alost - certains membres de sa famille sont dans la liste des 57 - la justice n'aurait jamais pu fouiller dans un système aussi frauduleux et opaque fait de petits et grands arrangements entre amis.

1 Le parquet fédéral a terminé son réquisitoire

La justice a fait un pas supplémentaire vers un procès dans le cadre du Footbelgate. Vendredi, la liste des 57 personnes - 56 physiques, 1 morale - que le par-

quet fédéral veut envoyer vers le tribunal correctionnel a été divulguée. Cela veut dire que, trois ans et trois mois après l'éclatement de l'affaire aux yeux du grand public, le réquisitoire final est terminé. Mais le procès - il se déroulera à Anvers - n'est pas encore pour tout de suite.

L'épais dossier - outre les 57, 200 (!) autres personnes auraient reçu de l'argent noir et leur dossier est envoyé à l'Inspection spéciale des impôts - sera envoyé à la chambre des mises en accusation pour le contrôle des méthodes particulières de recherche avant que la chambre du conseil décide de qui sera effectivement renvoyé vers les tribunaux. Le tout alors que les personnes concernées via leurs avocats pourront demander des devoirs complémentaires. Ce qui sera certainement le cas. A raison ou tout simplement pour ralentir le travail de la justice. A tel point que pour certaines parties concernées, le procès n'aura pas lieu avant 2023.

2 Tous les gros bonnets du foot belge ou presque

A une époque pas si lointaine, cette longue litanie de noms aurait pu être la « guest-list » d'une cérémonie du Soulier d'or. Ce qui attend les 57 personnes présentes dans le réquisitoire final sera pourtant bien loin du champagne et des petits-fours. Le genre d'événements mondains que la plupart des personnes retenues par le parquet fédéral ont bien connu tant la liste regorge de la « crème



de la crème » du football belge. Du duo Verhaeghe-Mannaert de Bruges à Herman Van Holsbeeck d'Anderlecht en passant par Venanzi du Standard, Louwagie de Gand ou des anciens de l'Union Belge (NDLR : De Keersmaecker et Martens), c'est le haut de la pyramide des plus grands clubs belges qui est désormais dans le viseur de la justice belge. Elle en a rattrapé un qu'on attendait plus ou presque dans ce dossier : Mehdi Bayat.

Souvent questionné - notamment de par sa proximité avec son frère, Mogi -, l'administrateur-délégué de Charleroi s'était toujours dit peu inquiet à l'idée d'avoir des problèmes avec la justice dans cette affaire. Il devra sans doute bel et bien répondre de ses actes, le parquet fédéral voulant l'envoyer devant le tribunal correctionnel. De quoi plonger le football wallon un peu plus dans le désarroi.

Voyant depuis des années ses clubs les plus illustres être déclarés en faillite avant de reprendre leur histoire dans le foot amateur tout en suivant de loin les péripéties de Mouscron, la Wallonie voit désormais ses deux étendards - le Standard et Charleroi - pris en tenaille au cœur du Footbelgate.

3 Tout le monde n'est pas dans le même sac

Tous présumés innocents - certains seront peut-être disculpés par la justice -, les différents acteurs de ce dossier sont soupçonnés d'appartenance à une organisation criminelle, de faux en écriture, de blanchiment d'argent et de trucage de matchs. Forcément à des degrés divers. Si tous les faits reprochés sont répréhensibles, il y a forcément une hiérarchie dans les sanctions selon que vous ayez accepté « une petite enveloppe au noir » pour l'un ou l'autre transfert ou si vous avez activement participé à un système de constructions financières frauduleuses ou arranger le résultat d'un match de football. Un premier cas de figure où on devrait davantage retrouver des coaches épinglés dans cette liste des « 57 » alors que les deux autres catégories sont davantage l'apanage des dirigeants et des agents de joueurs. Dans ce méli-mélo, la justice devra s'y retrouver et surtout trancher.

4 La coupe est pleine ou presque

Le football belge vit sans doute ses heures les plus sombres. S'il a déjà été touché par de nombreuses affaires par le passé - Nottingham Forest, le Heysel, Waterschei ou Yé pour les plus connues -, il n'avait jamais été touché de plein fouet par tous les maux entourant le sport-roi. Parce qu'au-delà de l'affaire « mains propres », dont on espère qu'elle rendra le monde du ballon rond un peu plus transparent et digne de confiance, les pontes du football doivent faire face à une recrudescence du hooliganisme - les sanctions à l'encontre du Beerschot et du Standard le montrent - mais également à un fléau qui touche l'ensemble de la société : le racisme. Comme l'ont rappelé les faits survenus lors de Bruges - Anderlecht à la mi-décembre. Du pain sur la planche pour les instances que sont l'Union belge et la Pro League alors que la justice s'apprête à faire un ménage bien nécessaire.

Les agents et leurs proches

Mogi (Arnaud) Bayat : faux en écriture.
BVBA Creative and Management Group, SARL de Mogi Bayat.
Luc Devroe, agent et ex-directeur sportif d'Ostende et Anderlecht : faux en écriture et pots-de-vin.



© PHOTO NEWS.

Uros Jankovic, associé de Dejan Veljkovic : participation à une organisation criminelle, faux en écriture et match truqué.
Ugljesa Jankovic, frère d'Uros Jankovic : participation à une organisation criminelle et faux en écriture.

Dragan Siljanoski, agent, ex-joueur de l'Antwerp, ex-associé de Dejan Veljkovic : participation à une organisation criminelle, blanchiment d'argent et pots-de-vin.
Nedžad Tanovic, associé de Dejan Veljkovic : participation à une organisation criminelle et faux en écriture.

Branko Veljkovic, père de Dejan Veljkovic : participation à une organisation criminelle, faux en écriture et pots-de-vin.
Goran Veljkovic, frère de Dejan Veljkovic : participation à une organisation criminelle et faux en écriture.

Marija Bogojevaska, épouse de Dejan Veljkovic : participation à une organisation criminelle et faux en écriture.

Evert Maeschalck : match truqué.

Thomas Troch : match truqué.

Walter Mortelmans : match truqué.

Les clubs impliqués dans le Footbelgate

Classement	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	
1. Union SG	21	15	4	2	50-20	47													
2. FC Bruges	21	11	3	7	41-28	40													
3. Anderlecht	21	10	3	8	50-26	38													
4. Antwerp	20	11	5	4	37-24	37													
5. SC Charleroi	21	10	6	5	38-29	35													
6. La Gantoise	21	10	7	4	33-22	34													
7. FC Malines	21	10	8	3	37-37	33													
8. Courtrai	20	8	5	7	26-22	31													
9. Genk	21	8	8	5	30-33	29													
10. OHL	21	6	7	8	29-34	26													
11. Cercle de Bruges	21	7	10	4	28-28	25													
12. Eupen	21	7	10	4	30-36	25													
13. Saint-Trond	21	7	11	3	22-31	24													
14. Ostende	21	7	12	2	23-43	23													
15. Standard	20	6	9	5	22-34	23													
16. Zulte Waregem	21	6	10	5	31-45	23													
17. Seraing	21	6	14	1	23-42	19													
18. Beerschot	20	2	15	3	15-41	9													

KROLL

JOHNSON: LA FÊTE DE TROP ?

